



RESIDENCE

Olivier Varlet

Ouverture de concours - Infirmier(e)

En application de l'article L325-2 du CGFP, le concours est ouvert à « tout candidat justifiant de l'accomplissement d'études déterminées ou des titres et diplômes le cas échéant requis par les statuts particuliers des corps » auquel ce concours est ouvert.

	IDE
TEXTES	Décret n°2021-1256 du 29/09/2021
	Concours sur titres ouvert aux candidats titulaires d'un des diplômes mentionnés aux articles L.4311-3 et L.4311-5 du code de la santé publique
ORGANISATION	Les conditions d'organisation du concours ainsi que la composition du jury sont fixés par l'AIPN

L'autorité investie du pouvoir de nomination arrête la liste des candidatures reçues dans les délais impartis et les candidats admis à concourir.

Les candidats doivent remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique :

- posséder la nationalité française ou être ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne,
- jouir de leurs droits civiques,
- avoir un casier judiciaire (bulletin n°2) vierge des mentions incompatibles avec l'exercice de la fonction,
- remplir les conditions d'aptitude physique exigée pour l'exercice de la fonction.

Pièces demandées :

- une copie des titres ou diplômes acquis (diplôme d'Etat d'infirmier ou équivalence valable sur le territoire français),
- un curriculum vitae détaillé en précisant la durée des emplois occupés,
- une copie de la carte d'identité recto verso ou du passeport ou du livret de famille
- un dossier exposant vos acquis et votre expérience professionnelle avec les missions confiées, les compétences développées, les fonctions antérieures, les formations en lien avec le parcours professionnel

L'AIPN étudie si les candidats présentent les garanties requises pour l'exercice des fonctions.



RESIDENCE
Olivier Varlet

AVIS DE CONCOURS

POSTES A POURVOIR AU SEIN DE LA RESIDENCE OLIVIER VARLET à BOURBOURG

Date de parution :	13 avril 2025
Filière :	Soignante
Corps de métier :	Infirmier en soins généraux et spécialisés
Catégorie :	A
Grade :	Infirmier en soins généraux et spécialisés 1 ^{er} grade
Nombre de postes offerts :	3
Lieu(x) :	Résidence Olivier VARLET à BOURBOURG
Date du concours :	le jeudi 19 juin 2025
Type de concours :	Concours sur titre
Conditions de candidature :	Etre titulaire du diplôme français d'Etat d'Infirmier ou équivalence valable sur le territoire français
Date limite de candidature :	Le lundi 2 juin 2025 - Envoi par courrier recommandé, le cachet de la poste faisant foi
Adresse d'envoi des candidatures :	Monsieur le Directeur de la Résidence Olivier VARLET 17 rue verte 59630 BOURBOURG



RESIDENCE

Olivier Varlet

Sous enveloppe avec nom et prénom pour la réception des documents suivants, en 5 exemplaires.

Lettre de motivation et curriculum vitae reprenant les différentes missions et formations.

Dossier exposant vos acquis et votre expérience professionnelle

Pièces à fournir :

Fonction actuelle (missions confiées, compétences développées)

Fonctions antérieures (missions confiées, compétences développées)

Formations en lien avec le parcours professionnel

La copie du ou des diplômes

La copie de la carte d'identité

Les candidats doivent remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique :

- posséder la nationalité française ou être ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne,
- jouir de leurs droits civiques,
- avoir un casier judiciaire (bulletin n°2) vierge des mentions incompatibles avec l'exercice de la fonction,
- remplir les conditions d'aptitude physique exigée pour l'exercice de la fonction.